

Zone industrielle.

Le Conseil municipal ne s'oppose pas à la venue d'industriels sur son territoire, mais il n'accepte pas le procédé employé pour l'implantation de la zone industrielle. Il demande quelle garantie peut obtenir la Commune pour l'avenir et quelle incidence pourraient avoir ces créations sur la vie de la commune et leur réalisation, il lui serait possible d'accepter ces implantations.